

RATIFICATION de divers marchés

1°) RATIFICATION de marchés de gré à gré passés avec la Librairie DAUDE en 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Des marchés de gré à gré ont été passés avec la Librairie DAUDE pour des fournitures classiques livrées aux écoles publiques de la Ville pendant l'année 1961, savoir:

- Marché de gré à gré du 30 Octobre 1961 pour la somme de	300.035 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	21.840 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	11.007 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	2.515 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	9.360 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	16.435 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	5.220 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	8.660 Fr
- Marché de gré à gré du 30 Décembre/ 61	20.280 Fr

Je vous demande de ratifier ces marchés, étant déjà approuvés par M. le Préfet à la date du 19 Janvier 1962./.

Vu:

Signé: Gabriel MACE.

M. Benis, le 24 Avril 1962
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Générale
Signé: P. Bolotte.

Adopté à l'unanimité.

2°) RATIFICATION de marchés de gré à gré passés avec la Librairie DAUDE, en 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Quatre marchés de gré à gré ont été passés avec la Librairie DAUDE pour fourniture de mobilier scolaire et de matériel d'enseignement faite, en 1961, à diverses écoles de la Ville, savoir:

- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	6.260 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	29.425 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	5.060 Fr
- Marché de gré à gré du 8 Décembre 1961	13.300 Fr

Je vous demande de ratifier ces marchés qui ont été approuvés par M. le Préfet à la date du 29 Janvier 1962./.

Vu
M. Benis, le 24 Avril 1962
le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Générale

Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

3°) RATIFICATION d'un marché complémentaire passé avec Mme FOCK-SHU pour fourniture de fruits en 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Un marché complémentaire au marché de gré à gré du 21 Juillet 1961 approuvé le 9 Août 1961 a été passé avec Mme FOCK-SHU, Commerçante, pour fourniture de fruits à l'Hôpital Saint-Jacques en 1961, soit la somme de 14.990 F.

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ce marché complémentaire, approuvé par Monsieur le Préfet le 10 Janvier 1962./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MAGE.

Adopté à l'unanimité.

vu
H. Denis le 24 Avril 1962
Le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte

4°) RATIFICATION de marchés de gré à gré passés avec la SOCIETE d'IMPORTATION des PHARMACIENS REUNIS, en 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Trois marchés de gré à gré ont été passés avec la Société d'Importation des Pharmaciens Réunis, pour la fourniture de médicaments faite à l'Hôpital Saint-Jacques, savoir:

Pendant le mois d'Octobre 1961 pour la somme de 174.802 Fr
Pendant le mois de Novembre 1961, pour la somme de 120.901 Fr
Pendant le mois de Décembre 1961, pour la somme de 33.319 Fr

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ces marchés./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

Vu
M. Bureau le 24 Avril 1962
P. Le Prefet et par délégation
Le secrétaire Général
Signé: P. Bolotte

RATIFICATION du marché de gré à gré passé avec le Groupement Réunionnais d'Entreprise Générale pour la construction d'une école de 12 classes, un bureau de Directeur et un magasin, à Saint-Denis.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré passé avec le Groupement Réunionnais d'Entreprise Générale pour la construction d'une école de 12 classes, d'un bureau et d'un magasin, ainsi que le devis estimatif qui y est annexé.

Le montant du marché qui s'élève à 9.893.750 Fr a été approuvé par le Préfet le 14 Décembre 1961./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
M. Peuis, le 20 Mars 1962
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte

Approbation de l'AVENANT n° 1 au marché de gré à gré approuvé le 25 Février 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Je soumetts à votre approbation l'avenant n° 1 au marché du 29 Décembre 1960 approuvé le 25 Février 1961, passé avec la Société Entreprise Générale de France et d'Outre-Mer pour travaux de pose d'un hangar métallique destiné aux Sapeurs-Pompiers, et construction d'un égout pour évacuation des eaux usées de l'Hôpital Jacques.

Montant des travaux supplémentaires 80.078 Fr
=====

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LE MAIRE. - Je mets aux voix le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Vu!
M. Peuis le 26 Avril 1962
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bolotte

D'autre part, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer de la manière suivante l'indemnité à allouer aux agents recenseurs:

- 60 Fr CFA par logement pour les zones de population agglomérée;
- 85 Fr, CFA pour les zones de population très dispersée.

Une première avance de 50 Fr par logement recensé ayant été attribuée à chaque agent, la différence leur sera payée dès que le Conseil Municipal aura accepté les tarifs proposés./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LE MAIRE. - Je mets aux voix les propositions contenues dans le rapport ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
H. Denis le 19 Mars 1962
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bobotte

7°) LE MAIRE. - Messieurs, je vous demande l'autorisation de passer un marché avec la Maison RAVATE pour:

- fournitures diverses de Juin à Décembre 1961, pour un montant de 484.258 Fr
- fournitures diverses pour divers services 99.073 Fr

Vu
H. Denis le 24 Avril 1962
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bobotte

Adopté à l'unanimité.

8°) LE MAIRE. - Je vous demande enfin l'autorisation de passer un marché avec l'E.E.R. pour divers travaux de canalisation effectués en 1961 pour un montant de 909.620 Fr

Vu
H. Denis le 24 Avril 1962
P. le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: P. Bobotte

Adopté à l'unanimité.